



**CENTRE RÉCRÉATIF POUPART (514) 524-7543**



**LES AMIS DU PARC**

## **VOICI LES RÈGLEMENTS DU CENTRE**

**AU CENTRE RÉCRÉATIF POUPART/LES AMIS DU PARC**, Afin d'assurer un bon fonctionnement et pour permettre à tous les participants de se recréer dans un endroit sécuritaire où il fait bon vivre, nous tenons à faire respecter les règlements suivants :

1. La participation aux activités est essentielle afin que l'été soit un véritable plaisir pour les jeunes.
2. Le respect d'autrui et des autres participants est obligatoire (politesse verbale ou gestuelle envers les animateurs, les jeunes et les responsables des lieux visités).
3. Le respect des équipements est essentiel. Du matériel électronique est utilisé dans le cadre des activités cinéma et devra être manipulé avec soin. Tout bris d'équipement intentionnel, vandalisme ou vol sera sévèrement puni.
4. On respecte les règles du local : garder ses souliers, replacer les jeux utilisés à leur place, ne pas rester dans l'escalier...
5. Aux AMIS DU PARC, on évite de crier et d'utiliser un langage vulgaire (toutes langues confondues)
6. On mange uniquement aux tables dans la grande salle.
7. Il est défendu de se tirailler.
8. On ramasse les jeux après utilisation et on les remet aux animateurs.
9. Les menaces, toutes formes de violence et d'intimidation sont non tolérées.
10. On respecte l'environnement. Nous sommes maintenant un camp 0 déchet donc on récupère, on réutilise et on compost les matières biologiques (l'été).
11. L'utilisation du cellulaire est défendue ainsi que les tous les gadgets et jeux électroniques personnel des enfants. En cas d'urgence, l'utilisation du cellulaire est possible mais la responsabilité revient aux parents.
12. On respecte les règlements des endroits visités par le groupe (ex : les piscines, le cinéma...)
13. Les bons comportements sont récompensés ! (Tableau d'émulation compilé chaque jour et tirage fait le jeudi)
14. Les tannants peuvent être suspendus ! (Tableau du comportement utilisé tout au long de l'année est maintenu durant l'été : **5 crochets/1 suspension**).
15. En tout temps, on respecte toutes les consignes données par les animateurs pour plus de sécurité.

Nous savons bien en tant qu'adultes que les jeunes sont quelquefois durs et blessants entre eux, cela dit, nous tenons à vous informer que l'équipe d'animation doit être directement informée par les jeunes concernés lors de disputes ou de litiges afin que la personne en place puisse agir efficacement et rapidement. Si l'enfant a un problème important nous lui demandons d'informer la coordonnatrice. De même pour les parents, si l'enfant n'ose pas, afin d'éviter toute intervention directe des parents auprès des enfants.

**Notez que les enfants qui ne pourraient suivre adéquatement les règlements énoncés seront exclus de l'organisme et ceci afin de préserver sa sécurité et celle des autres jeunes.**

**SVP NE PAS APPORTER DE CELLULAIRE ET GADGETS ÉLECTRONIQUES POUVANT ÊTRE BRISÉS, PERDUS OU VOLÉS! NOTRE VIGILEANCE EST RÉSERVÉE AUX ENFANTS!**  
**MERCI DE VOTRE COLLABORATION**